

# LA LETTRE DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

N° 101 AVRIL 2002

## ÉDITORIAL

### CIRCULATION ET STATIONNEMENT : L'IMPASSE ?

La municipalité veut diminuer la circulation et éviter le transit, nous l'en félicitons. Mais vouloir créer des places de stationnement résidentiel n'est certainement pas le moyen d'améliorer la beauté des rues et l'agrément des quartiers.

Quand va-t-on véritablement s'attaquer au stationnement des résidents par la création de parkings au loyer acceptable contribuant à réduire le nombre de voitures ventouses qui s'accroît depuis la réduction du tarif résidentiel à 0,5 € par jour ouvrable. (120 € par an pour utiliser le domaine public, mais 133,70 € de taxe d'habitation et autant de taxes foncières pour un parking privatif dans un immeuble à Auteuil!). Nous attendons de la municipalité une politique cohérente de stationnement pour tous les Parisiens !

Qu'il faille limiter la circulation automobile, tout le monde en est bien d'accord, mais ce n'est pas en rendant la vie des automobilistes impossible qu'on y arrivera (les pollutions atmosphériques et sonores seules en bénéficieront), mais en développant les incitations alternatives avec une priorité pour la première d'entre elles : les transports en commun.

Les Parisiens à bicyclette. Ne rêvons pas ! Le métro, l'autobus, voire le tramway sont LA solution, mais pas uniquement parisienne, FRANCILIENNE. Le problème ne pourra être résolu seulement à l'intérieur du boulevard des Maréchaux, mais sur la superficie de l'Île-de-France.

Ne nous enfermons pas dans nos frontières et ne créons pas une nouvelle exclusion à l'égard des Franciliens non Parisiens par frilosité ou égoïsme alors que ces investissements sont vitaux pour le développement économique de la région Île-de-France !

Claude Muyard

### **Dernière minute : Menaces sur le Bois de Boulogne**

*Le Bois est l'objet d'études de réaménagements dont la presse s'est largement fait l'écho. Le projet présente un intérêt certain, mais, si les concessions sont remises en cause avec disparition de l'Hippodrome d'Auteuil, **sans une réelle concertation**, nous devons nous en inquiéter.*

*XVI<sup>e</sup> Demain réagit et veut avec d'autres associations du 16<sup>e</sup> et de Boulogne organiser des réunions avec nos élus et participer à une véritable concertation sur l'avenir du Bois.*

*Pour cela, nous avons besoin de votre soutien et aussi de bénévoles pour suivre ce dossier important à nos côtés. Joignez-nous au 01 47 27 75 79. D'avance, merci.*

## L'EAU, un capital

L'eau est plutôt abondante en France. Ce n'est cependant pas une raison pour la gaspiller.

Savez-vous que, dans les immeubles en copropriété, l'eau est le troisième poste de dépenses après le gardiennage et le chauffage.

En dix ans, le prix du m<sup>3</sup> d'eau a doublé en raison du coût de plus en plus important de l'assainissement et du poids des taxes et redevances.



Fontaine Wallace  
Place J. Lorrain

En 2001, le prix du m<sup>3</sup> d'eau à Paris (il est actuellement de 2,3 € soit 15,2 F) se décompose à peu près en trois tiers, à savoir 33 % pour les taxes et redevances, 32 % pour la collecte et l'assainissement et 35 % pour la production et la distribution de l'eau. Il est vrai que la gestion du service public de l'eau est complexe et nécessite l'intervention de nombreux acteurs au nombre desquels on compte :

- la SAGEP (Société Anonyme de Gestion des Eaux de Paris) qui est responsable de la production, du captage, du traitement et du transport de l'eau. C'est une société d'économie mixte liée depuis 1987 à la ville de Paris par un contrat de concession d'une durée de 25 ans.

- la CEP (Compagnie des Eaux de Paris) pour la rive droite et par EF-PE (Eau et Force-Parisienne des Eaux) pour les habitants de la rive gauche, ces deux sociétés étant délégataires de la ville de Paris pour prélever l'eau dans les réservoirs et la distribuer aux usagers jusqu'au compteur de leur immeuble.

- le CRECEP (Centre de Recherche et de Contrôle des Eaux de Paris) dont la mission est de surveiller la qualité de l'eau avant et après sa potabilisation (la qualité de l'eau est jugée au travers de 63 paramètres).

- la SAP (Section de l'Assainissement de Paris) en charge de la collecte des eaux

usées et pluviales qui se déversent dans le réseau des égouts.

- le SIAAP, Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne, dont Paris fait partie qui achemine les eaux usées jusqu'à l'une des 4 usines d'épuration (celle d'Achères est la plus importante). A l'issue du traitement dans ces usines, les eaux « épurées » peuvent retourner vers la rivière.

Compte tenu du coût régulièrement croissant des factures d'eau, les usagers ont intérêt à maîtriser leur consommation en luttant contre le gaspillage (de 15 à 25 % de la facture d'eau partent dans des fuites de robinets, de canalisations ou d'équipements communs). Quand cela est possible, la mise en place de compteurs individuels dans les immeubles en copropriété contribue à réduire la consommation.

Quelques chiffres (extraits du site Centre d'Information sur l'Eau)

Les consommations à la maison sont de deux sortes :

- Usages alimentaires : l'eau que l'on boit ne représente que 1 % de notre consommation totale d'eau du robinet ! Si l'on y ajoute l'eau nécessaire à la préparation des aliments (cuisson, lavage...), cela ne représente encore que 7% de notre consommation totale.

- Usages non alimentaires : la plupart de l'eau que nous consommons à la maison, soit 93%, est utilisée pour l'hygiène corporelle, la chasse d'eau des WC, et diverses tâches ménagères.

Savez-vous que chez lui, à la maison, un Français consomme en moyenne **150 litres d'eau par jour**.

Voici la consommation moyenne par utilisation :

- dans la cuisine :

- Vaisselle à la main : 10 à 12 litres, Lave-vaisselle : 25 à 40 litres, Lave-linge : 70 à 120 litres

- dans les toilettes, la chasse d'eau : 6 à 12 litres à chaque utilisation

- dans la salle de bains :

- Toilette au lavabo : 5 litres, Douche de 4 à 5 minutes : 60 à 80 litres, Bain : 150 à 200 litres

**En France, une famille de 4 personnes consomme en moyenne 150 m<sup>3</sup> d'eau (150000 litres) par an, ce qui correspond à une consommation quotidienne d'environ 400 litres.**

## PISCINE MOLITOR

Jean-Pierre Fourcade, à la suite d'une question qui lui a été posée sur le devenir de la piscine Molitor, fait état de la longue et fructueuse discussion qu'il a eue avec le Maire de Paris, M. Bertrand Delanoë.

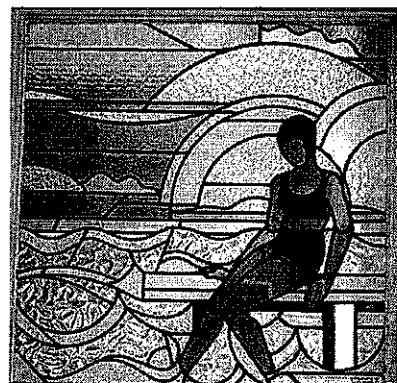
Le maire de Paris a l'intention de faire reconstruire à l'identique la piscine Molitor mais cette opération s'avère très coûteuse.

Aussi, il a fait lancer deux séries d'études dont les résultats ne sont pas connus à ce jour.

La première étude consiste à vérifier s'il est possible d'ajouter quelques logements et quelques bureaux afin de réduire le coût de la reconstruction.

La deuxième étude consiste à déterminer s'il existe, après reconstruction du bassin d'hiver et du bassin d'été, une possibilité de concéder quelques lignes d'eau à la ville de Boulogne pour en faire bénéficier les élèves de la commune.

Si le résultat de cette seconde étude est concluant, M. Fourcade confirme que la ville de Boulogne est prête à aider financièrement à la reconstruction de la piscine et, pour partie, à son fonctionnement, ceci devant faire l'objet d'une convention à long terme.



Détail d'un vitrail Art déco par les ateliers  
Louis Barillet.

## MATCH PSG / OM

### DEBORDEMENTS AUTOUR DU STADE DU PARC DES PRINCES : LA COUPE EST PLEINE !

Avant le match de football Paris-Saint-Germain contre Olympique de Marseille, le sénateur-maire de Boulogne-Billancourt Jean-Pierre Fourcade a écrit à Jean-Paul PROUST, Préfet de Police de Paris, pour lui faire partager ses craintes au sujet de cette rencontre.

Il lui a notamment demandé d'étudier avec le plus grand soin « *le dispositif de sécurité et les moyens humains à mettre en œuvre le 10 février prochain pour que cette soirée ne soit pas synonyme de violence et de déprédations pour les Boulonnais* ».

Dans sa réponse, le Préfet de Police Jean-Paul PROUST déclare :

« *...A l'extérieur (du stade), d'importants moyens de police seront en place et je mobiliserai, pour la circonstance, les BAC (brigade anti-criminalité) dont je dispose pour procéder au maximum d'interpellations...*

« *...Je dois cependant souligner que cette rencontre suppose la mise en place d'environ 1 500 policiers, ce qui est complètement disproportionné pour une rencontre sportive alors que nos concitoyens attendent de voir davantage de policiers dans les quartiers pour lutter contre la délinquance...* ».

**Enfin, le préfet de police conclut : « Si, malgré ces dispositions exceptionnelles, de tels désordres devaient perdurer, il conviendrait de se poser la question du maintien de certains matches au Parc des Princes ».**

Une présence policière considérable aux abords du stade n'a cependant pas empêché que soient commis de multiples actes de vandalisme au détriment des riverains.

« *C'est pourquoi le Maire de Boulogne demande à la ville de Paris et au PSG de transférer les matches à haut risque (il y en a 4 ou 5 par an) au Stade de France.* »

En outre, il demande que, dans la convention qui lie la ville de Paris et le PSG, il soit précisé que les matches à risques ne seront pas joués sur le stade du Parc des Princes, trop inséré dans le tissu urbain.

Il est grand temps que les dirigeants du PSG prennent leurs responsabilités et se décident enfin à donner satisfaction aux élus de Boulogne-Billancourt et du 16<sup>e</sup> arrondissement **en faisant jouer au stade de France à St Denis les matches qualifiés de matches à risques.**

Charles PASQUA, Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, suit le dossier et appuie cette position.

**XVI<sup>e</sup> Demain et l'association de Sauvegarde Boulogne, Paris les Princes ont adressé conjointement une lettre au Maire de Paris demandant également la mise en application de cette mesure qui satisferait la majorité des parisiens et boulonnais riverains du stade du Parc des Princes.**

## PLAN LOCAL D'URBANISME

<http://www.paris-france.org/parisweb/FR/vivre/urbanisme/>

Une exposition dans les locaux de la mairie, une réunion d'information et la présentation de brochures ont voulu nous permettre de faire le point sur l'urbanisme de notre arrondissement.

L'objectif est l'établissement d'un Plan Local d'Urbanisme qui est l'un des volets, avec le Plan de Déplacement Urbain et le Plan Local pour l'Habitat, de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains). Le PLU remplacera à terme le Plan d'Occupation des Sols.

Cette première étape d'analyse de l'existant nous précise les grandes lignes de l'urbanisme du 16<sup>e</sup>.

« Le 16<sup>e</sup> présente une densité résidentielle inférieure à la moyenne parisienne. » Avec 161.817 habitants (7,5% de la population parisienne), sa densité est de 206 habitants/hectare (244 pour Paris). Auteuil et Muette regroupent 70 %. « La structure par âges des habitants est marquée par une forte représentation des personnes de 60 ans ou plus (26 % pour 20 % à Paris). » La taille des ménages est supérieure à la moyenne (1,94 contre 1,86). Mais, les « densités bâties sont élevées et sensiblement supérieures à la moyenne parisienne » avec des COS supérieurs à 5 dans la partie Nord.

« Avec 101 600 logements en 1999, le 16<sup>e</sup> représente 7,7 % des logements parisiens. » « La proportion de logements appartenants à des bailleurs sociaux (6,8 %) est très inférieure à la moyenne parisienne (14,3 %). » « Bien qu'il existe peu d'immeubles en mauvais état dans l'arrondissement, le taux d'inconfort est supérieur à la moyenne parisienne. Cet inconfort, particulièrement sensible au nord-ouest de l'arrondissement, entre la porte Dauphine et la porte de Passy, s'explique notamment par la présence aux derniers étages des immeubles de logements de service qui s'avèrent difficiles à adapter aux normes de confort moderne. » (12,4 % au lieu de 10 % pour Paris).

« Il est l'un des mieux agrémenté en espaces verts (47 hectares hors Bois de Boulogne, 2,9 m<sup>2</sup>/personne contre 2,2 pour Paris) : jardins du Trocadéro, du Ranelagh, parc Sainte-Périne, Serres d'Auteuil... L'arrondissement « va bénéficier d'un nouveau jardin de plus de 13000 m<sup>2</sup> dans le cadre de l'achèvement de l'opération du Parc de Passy ».

« Le quartier d'Auteuil, le plus densément peuplé, accueille plus de la moitié des écoles de l'arrondissement. La demande en équipements du primaire reste soutenue et a nécessité ponctuellement l'ouverture d'équipements provisoires (rue Boileau). La répartition des équipements de petite enfance fait apparaître un déséquilibre entre le nord de l'arrondissement qui dispose de 12 crèches et haltes-garderies et le sud, très peuplé, qui n'en compte que 5. »

« Les commerces de proximité et d'alimentation (3.500) sont distribués autour de 4 axes importants : la rue de Longchamp (quartier de Chaillot), l'avenue Victor Hugo (porte Dauphine), la rue de Passy (quartier de la Muette) et l'avenue de Versailles (Village d'Auteuil). Certains secteurs périphériques, notamment entre la porte Dauphine et la porte d'Auteuil, restent toutefois à l'écart des principales zones commerciales de l'arrondissement. »

« Hormis des stades situés en périphérie (le stade du Parc des Princes, le stade Pierre de Coubertin et Roland-Garros), il existe relativement peu d'équipements de proximité desservant l'intérieur de l'arrondissement. »

« Le fort taux de motorisation des ménages (73 %, Paris 50 %) lié au cumul des fonctions de circulation et d'animation qu'assurent des voies étroites expliquent les dysfonctionnements auxquels elles sont exposées. » « L'arrondissement se caractérise par un réseau de bus peu concentré. »

Sur un parc total de 60000 voitures, 28000 ne disposent pas d'une place sous un immeuble. Les parcs souterrains de la Ville offrent 9200 places et la rue 27000 places (hors livraisons)

En conclusion, « le 16<sup>e</sup> a peu de possibilités d'évolution. Les terrains en friches, les lieux fermés sont quasiment inexistant ». « Sa situation presque autarcique, conjuguée à une forte densité font que l'activité commerciale est soutenue, de qualité. » Les handicaps sont de plusieurs natures : « des lieux infranchissables sur de longs linéaires (petite ceinture et voie express), de grandes emprises (Ste Perine, lycée Jean Baptiste Say et Janson de Sailly,...) et des espaces publics défectueux. »

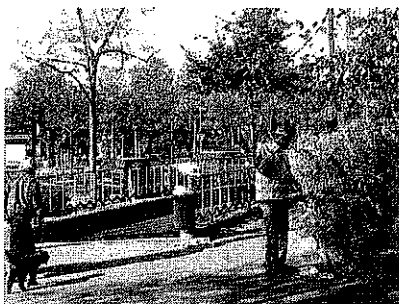
Après le diagnostic sera élaboré, fin 2002, un projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.). La concertation est supposée faite en février-mars 2002, et en septembre-octobre, d'après le site Internet de la Ville.

Un nouveau règlement précisera, fin 2003, les droits du sol et les conditions de transformation des 72 000 parcelles de Paris. Le Projet de Plan Local d'Urbanisme, sera alors soumis à enquête publique, en 2004, et approuvé à l'automne 2004.

## PROPRETE

Le CICA<sup>1</sup> du 27 février était consacré à la propreté dans l'arrondissement.

**Florence Doublet**, adjointe au maire du 16<sup>e</sup> chargée de l'environnement, de la propreté et des espaces verts, a rappelé la situation catastrophique (passage irrégulier des engins de nettoyage, trottoirs non nettoyés, sacs d'ordures sur les trottoirs et déjections canines).



Le nombre d'éboueurs est de 330 (391 dans les meilleures années). L'hôtel de Ville en a octroyé 10. La répression n'est assurée que par deux inspecteurs pour tout le 16<sup>e</sup>. L'aménagement de la Réduction du Temps de Travail a détérioré le climat social et engendré des journées de grève. Mlle Doublet estime que notre arrondissement est moins bien traité que d'autres.

Elle réclame deux bennes supplémentaires, un véhicule pour déplacer le personnel et une nouvelle organisation du travail car, actuellement, les ateliers ne collaborent pas entre eux.

**Yves Contassot**, adjoint au maire de Paris chargé de l'environnement, a précisé que les effectifs du nettoyage avaient effectivement chuté dans l'arrondissement, mais en 1995 ! L'organisation des services n'a pas évolué depuis 100 ans. La structure administrative ne correspond pas aux arrondissements. Un audit est attendu pour fin juin.

Le nombre d'inspecteurs est dans la moyenne parisienne (2/50). Mais le doublement du nombre des contractuelles, dont la mission va être élargie, permettra de verbaliser les pollueurs (« *les pollueurs seront les payeurs* »). Prochainement, une campagne de communication très vive sera engagée et le nombre de PV (1155 F) va considérablement augmenter.

Une carte de nettoyage, rue par rue, consultable par Internet, sera établie, d'ici à fin mai pour préciser les priorités et les heures de passage.

Les marchés du nettoyage pourront être passés par les maires d'arrondissement. Paris doit s'inspirer des capitales étrangères où, de plus en plus, on remplace le balai par des aspirateurs de trottoirs.

On constate un vieillissement du matériel qui tombe trop souvent en panne. Il faut investir, mais une benne commandée demande deux ans pour être livrée !

Enfin, le budget propreté de la ville est en croissance de 4,5 %.

Cette réunion n'a évidemment pas donné de réponse immédiate à nos questions, mais elle nous a fourni des espoirs et a souligné une volonté politique d'amélioration par la mairie de Paris.

Une exposition sur le thème de la propreté est organisée par la mairie et la direction de la protection de l'environnement du 2 au 14 avril à la mairie du 16<sup>e</sup>.

**A titre d'information, rappelons que vous devez appeler le n° 01 55 74 44 60 pour demander l'élimination des objets encombrants, cette intervention ayant lieu le lendemain de l'appel.**

*Merci d'avoir été si nombreux à avoir réglé si vite votre cotisation. Cela nous permet de nous consacrer plus à nos activités principales plutôt qu'à la gestion et aux rappels. Merci aussi pour toutes les adresses d'amis à qui nous avons envoyé, de votre part, notre lettre trimestrielle*

<sup>1</sup> Comité d'Initiatives et de Consultation des Associations

## VOIRIE, CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Monsieur LEBAN, 1<sup>er</sup> adjoint au maire du 16<sup>e</sup> arrondissement a accepté de recevoir XVI<sup>e</sup> DEMAIN, pour parler des problèmes de voirie, circulation et stationnement.

XVI<sup>e</sup> DEMAIN souhaite toujours améliorer les relations et les échanges avec nos élus pour mieux contribuer à la résolution des problèmes.

M. LEBAN est très ouvert à des réunions d'échanges qui pourraient avoir lieu deux fois par an, avec ordre du jour. A l'une d'entre elles, pourraient participer les services techniques de la Ville (architecture, voirie, circulation et propreté)

Il rappelle que le principe établi à la Mairie du 16<sup>e</sup> est de répondre vite aux sollicitations écrites ou téléphoniques en attente de transmission aux services compétents, sur lesquels les mairies d'arrondissement ne sont pas en prise directe.

En application du programme de la nouvelle majorité municipale, il existe un schéma directeur sur les transports privilégiant la circulation « douce ». Il se résume à une priorité aux transports en commun et cycles, par aménagements de couloirs en site propre et à des restrictions drastiques pour la circulation automobile.

Des projets de loi sont déposés pour limiter le tonnage par essieu pour les livraisons et pour tripler le montant d'amende pour stationnement abusif sur les emplacements réservés aux livraisons.

Les effectifs de contractuelles chargées de faire respecter le stationnement seront doublés.

Le stationnement payant va être généralisé sur toutes les voies (quai Louis Blériot, avenue du maréchal Franchet-d'Espérey et Maunoury et allée des fortifications, le long de l'hippodrome d'Auteuil,...).

La prostitution s'aggrave.

Des lois sont mal adaptées et les vides juridiques sont habilement exploités. A noter un accroissement de la prostitution très organisée en réseaux puissants avec des très jeunes venus de l'Est.

Quelques mesures vont être prises : Rupture de continuité des voies Bd Franchet-d'Espérey et Maunoury. Enlèvement de l'abri taxis avec téléphone en bas de l'avenue Bugeaud devenu le Q. G. des péripatéticiennes.

XVI<sup>e</sup> DEMAIN a évoqué un certain nombre de problèmes de voirie pour lesquels des réalisations sont envisagées :

- le bas de rue Ribera avec l'élargissement des trottoirs, en 2002,
- le kiosque angle Mozart/Ranelagh, déplacé et remplacé par un matériel plus esthétique, avant l'été,
- la statue de la Place de Mexico.

Et d'autres en attente de solution :

- la sécurisation des carrefours Nungesser et Coli /Av Porte Molitor, angle Ranelagh /boulevard Beauséjour,
- le stationnement illégal au débouché rue Poussin / Bd Montmorency,
- la création d'un jardin Place Claude-François (Bd Exelmans)
- le dégagement du trajet du 52,
- le sens unique de la rue de la Pompe (un référendum dans 18 mois ?),
- des aménagements complémentaires Porte de Passy,
- les inconvénients de la fermeture de l'allée de l'Hippodrome,...

M. Leban a promis de s'occuper du stationnement anarchique de la place de la Porte de Saint-Cloud et en particulier, des débordements de la société Hertz.

## LES REUNIONS DE QUARTIER DE XVI<sup>e</sup> DEMAIN

**Auteuil Sud s'est réuni le 22 janvier et Auteuil Nord les 30 janvier et 5 février.**

Les sujets évoqués démontrent l'attachement de nos adhérents à la démocratie de proximité et au statut de XVI<sup>e</sup> DEMAIN, force de proposition vers nos élus.

Sécurité, circulation et stationnement, propreté sont au coeur des préoccupations :

- La sécurité se dégrade et voit la multiplication de crimes et délits qui avaient épargné jusqu'ici nos quartiers (attaques à main armée, vols à la tire, véhicules incendiés, vandalisme, cambriolages, développement de la prostitution en particulier de très jeunes d'origine des pays de l' Est...)
- La circulation et le stationnement deviennent de plus en plus difficiles avec montée de l'incivisme  
Les passages piétons, les emplacements livraisons et handicapés, les trottoirs ne sont plus respectés (le stationnement Porte de Saint Cloud confine à l'anarchie avec abus manifeste d'une société de location de véhicules, même situation rue d'Auteuil).  
Le stationnement résidentiel au tarif réduit à 0,5 euro semble favoriser la prolifération des "voitures ventouses". Le laxisme s'affirme en attente de la traditionnelle amnistie présidentielle et le stationnement est systématique en double file, jour et nuit dans certaines rues (rue Michel-Ange, avenue Mozart, ...).  
On demande une sévérité accrue des services de Police, en particulier pour dresser des contraventions et faire enlever les voitures gênantes.
- La propreté : Force est de constater que l'utilisation des nouveaux sacs poubelles transparents installés sur la voie publique est détournée de l' usage pour lequel ils ont été conçus ( sans parler de l'aspect esthétique discutable).  
Pas suffisamment relevés, les sacs poubelles reçoivent trop souvent des ordures ménagères, voire des verres. La collecte sélective des déchets n'est pas encore dans tous les esprits.  
La multiplication des journaux gratuits et des prospectus sur les pare-brise contribue à la saleté ambiante. Des adhérents proposent une action de sensibilisation type "Aidez-nous à garder votre quartier propre" avec diffusion de tracts sous l'égide de XVI<sup>e</sup> Demain. Nous avons demandé à la mairie d'organiser des réunions de quartier avec les services techniques pour examiner ensemble leurs instructions et les difficultés auxquelles ils se heurtent.

Notons plusieurs points parmi d'autres :

- Destination de l'emprise SNCF Porte d'Auteuil et de la coulée jusqu'à la Muette,
- Aménagement Place Claude-François (terre-plein Bd Exelmans) aujourd'hui parking sauvage et gratuit,
- Aménagement des pistes cyclables sur le Boulevard Exelmans ?
- Projet de parking sous le stade Jean Bouin. Où en est-on ?
- Quid de l'avenir du terrain Guilbaud (derrière le stade du Parc des Princes) ?
- Débordements après les matches au stade du Parc des Princes, ...
- Le trajet du 52 et sa fréquence à améliorer, des minibus pour les liaisons transversales,
- Le sens unique de la rue de la Pompe sera-t-il maintenu ?
- Et le terrain Jasmin /Henri Heine débordant d'immondices ? .....
- Réouverture de la voie Pompidou aux piétons dès le pont du Garigliano, etc.

Beaucoup de points précis ont été évoqués et ont fait l'objet de courriers aux élus compétents, et d'échanges d'informations avec Monsieur Gérard LEBAN. Bien entendu, XVI<sup>e</sup> DEMAIN vous informe des résultats des démarches en cours.

Nous remercions tous ceux et celles qui ont répondu par leur présence aux réunions organisées par les délégués et souhaitons voir la participation se développer.

## NOS ADHERENTS REAGISSENT ....

### La propreté

Nous avons reçu un reportage photographique effectué le 19 janvier sur « l'état lamentable de la propreté rue Singer surtout depuis un an... des poubelles d'immeubles relevées à n'importe quelle heure »... Une amélioration est constatée, mais il reste cependant beaucoup à faire.



### Travaux EDF rue des Marronniers (plusieurs adhérents écrivent)

Domage que les travaux de rénovation de la chaussée n'aient pas été complets, « limités à la réfection de la partie abritant les nouveaux câbles EDF »... « Les caniveaux Nord restent donc susceptibles d'arroser les piétons sur les trottoirs qui les joutent »... « Avec les pavés remis en place, rien n'a été fait pour réduire le bruit »... Ce sont des travaux coûteux et le budget travaux de voirie a été réduit de moitié.

### Circulation et stationnement

Pour la Porte de Saint Cloud et ses abords, un adhérent souligne « les mauvaises habitudes motivées par la situation difficile », mais souhaite « des tolérances partielles » en attendant des améliorations.

Le problème n'est pas évident, XVI<sup>e</sup> DEMAÎN propose des aménagements et incite à plus de civisme. Il existe, en effet, deux parkings avenue de Versailles au Nord et derrière le périphérique au Sud. Certes, beaucoup de voitures stationnent quelques minutes devant la brasserie. Ce type de comportement paralyse la circulation.

Notre avis est partagé par d'autres adhérents : « les sanctions doivent être appliquées aux véhicules qui stationnent dans les couloirs de bus/taxis »... « Il faut une priorité générale pour le passage des piétons sur les bandes blanches ». La réglementation existe, mais trop ignorée par les automobilistes... attention, forcer un passage peut coûter très cher et stationner dans un couloir de bus coûte plus de 110 €.

Les riverains du stade du Parc des Princes qui habitent boulevard Murat ne comprennent pas d'avoir à déplacer leurs véhicules, avant les matches, par exemple rue de l'Arioste, pour voir le soir ces mêmes places libérées, occupées par les voitures des spectateurs. Ils réclament la construction d'un parking de proximité pour les résidents.

Les livraisons posent problème quand elles sont mal organisées. Nous recevons des demandes d'intervention, auprès de la chaîne FRANPRIX qui provoque perturbation du trafic.

### Les transports en commun

- « un ticket unique Métro et Bus valable 2 heures », « une carte orange heures creuses »,
- « un escalier mécanique pour la sortie principale Eglise d'Auteuil, il y a beaucoup de personnes âgées dans le quartier », (même les jeunes seraient contents !),
- aussi un peu de rationalité dans les indications de correspondance (ainsi à la station Michel-Ange Auteuil, il est indiqué « pour la direction gare d'Austerlitz, prendre la correspondance à la station Boulogne Jean-Jaurès ». Le trajet le plus rapide consiste à prendre la direction Pont de Sèvres et à changer à Michel-Ange Molitor - une station au lieu de trois - ou alors à faire 400 mètres à pied pour aller directement à Michel-Ange Molitor).

### Les deux roues

Il faut « une interdiction de mise en vente des engins bruyants ». L'interdiction existe, mais pas celle de commercialiser des accessoires de compétition qui ne doivent être utilisés que sur circuit. Les décrets d'application de la loi pour l'immatriculation des petites cylindrées (moins de 50 cm<sup>3</sup>) ne sont pas encore parus...

### Les palissades de chantier en construction

La palissade rue Singer face à la poste gêne la circulation et son aménagement constitue « un danger pour les piétons ».

### Les parcours sportifs du bois de Boulogne

Il faut « remettre en état le parcours de santé mis à mal par la tempête de décembre 99 et qui permettait aux parisiens et aux jeunes d'avoir un peu d'exercice pour améliorer leur santé et leur moral ». La ville de Paris trouve bien « des millions pour le PSG ».



## PROMENADES ARCHITECTURALES RUE LA FONTAINE

Le quartier d'Auteuil garde encore une allure village avec la rue de même nom qui comporte nombre de maisons anciennes et quelques demeures aristocratiques du XVII<sup>e</sup> dont les parcs ont disparu pour donner place aux hameaux Boileau, villa Molitor ou Montmorency.

Auteuil a été marqué par l'empreinte de l'architecte Guimard.



Prenons la rue La Fontaine, en venant de la Maison de la Radio (appelée en son temps « le palais Gruyère »). Au 14, nous trouvons le Castel Beranger, signé Guimard en 1898, création de l'art nouveau à Paris, mélange de couleurs et de matériaux dans les moindres détails avec un bestiaire surprenant. L'ouvrage ne fut pas sans déclencher de furieuses polémiques qui lui valurent le surnom de « Castel dérangé ». La ville de Paris couronna d'un prix l'œuvre, lors du premier concours de façade et cela contribua à la célébrité de son auteur bien au-delà des frontières à une époque où Paris était déjà Ville Lumière. Le castel Beranger a été classé monument historique.

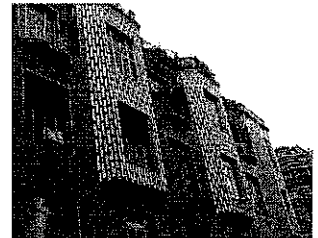
Il figure en bonne place dans les guides touristiques.

Traversons après le conservatoire Francis Poulenc et arrêtons-nous devant l'immeuble du 43 rue Gros, qui comme ceux des 8 et 10 rue Agar, a été réalisé par Guimard (1901 à 1911). Le style a évolué, finie la polychromie, encore une opposition de matériaux de pierres, de briques et de ferronneries. A l'angle de la rue La Fontaine, le bar à vins a conservé son aspect d'origine. A quelques dizaines de mètres se dresse le 32, rue La Fontaine, appelé Villa Jeanne d'arc, construit par Deneu de Montbrun, qui a signé bien des réalisations à Auteuil et qui a orné ses façades de ferronneries Guimard.



Jetons un coup d'œil sur l'immeuble Trévois (1910) de Guimard, rue François Millet, avant de nous arrêter un peu plus loin devant l'Hôtel Mezzara (1911) au 60, rue La Fontaine. Construit pour un industriel du textile, c'est déjà la période de maturité de Guimard, plus classique. L'intérieur donne sur un hall éclairé par une verrière. Il a retrouvé sa salle à manger d'origine avec son mobilier d'époque. Propriété de l'Education Nationale, l'hôtel abrite un foyer d'étudiantes et se visite sur rendez-vous (01 40 50 43 43).

Poussons nos pas un peu plus loin jusqu'au 65, rue La Fontaine, avec le studio building édifié en 1927 par Henri Sauvage. C'est le renouveau de l'art Déco, avec une façade carrée, voire austère, revêtue de céramiques « plus facile à entretenir à grande eau ». Originalité, les appartements sont en duplex, imbriqués les uns dans les autres et desservis par des coursives. Des sortes d'ateliers d'artistes, mais aujourd'hui bourgeoisement habités.



Finissons notre périple en nous arrêtant au 85 rue La Fontaine, signé Ernest Herscher, orné dans sa partie supérieure de balcons et consoles très ouvragés.

Peut-être, aurez-vous envie de pousser les portes d'un 16<sup>e</sup> insolite ou méconnu. Nous vous recommandons l'excellent ouvrage « Le Guide du promeneur 16<sup>e</sup> arrondissement » de Marie-Laure Crosnier-Leconte aux éditions Parigramme.

## INFORMATIONS PRATIQUES

### MUSEES DE LA VILLE DE PARIS

Depuis le 22 décembre 2001, les collections permanentes (à l'exception des expositions temporaires) sont ouvertes gratuitement (9 musées sont concernés).

Dans le 16<sup>e</sup> : le musée d'Art moderne de la Ville de Paris et la maison de Balzac

### Prochaines réunions du Conseil d'arrondissement du 16<sup>e</sup>

Mardi 11 juin, mercredi 26 juin à 18 h 30 à la mairie du 16<sup>e</sup>

### CALENDRIER des MATCHES AU PARC DES PRINCES

<http://www.unparcdanslaville.com/>

Samedi 6 avril	PSG / Nantes	Samedi 27 avril	PSG / Metz
----------------	--------------	-----------------	------------

Attention, ce calendrier est prévisionnel et risque de subir des modifications. Inscrivez-vous auprès du Service des relations avec les riverains du Parc des Princes (01 41 10 71 34), pour en être informés ou aller voir sur le site.

### CALENDRIER des MATCHES de RUGBY AU STADE JEAN BOUIN

Samedi 20 ou Dimanche 21 avril	Samedi 18 ou Dimanche 19 mai
--------------------------------	------------------------------

Comité de rédaction : Mmes Odile Haye, Paule Lanaspèze, Simonne Parez, MM. Philippe Benoit, Valère Gros, Daniel Mortgat, Claude Muyard et Jacques Remond

### VOS IDEES, VOS CRITIQUES, VOS SUGGESTIONS

Communiquez nous vos préoccupations, les sujets que vous souhaitez nous voir étudier, par téléphone et fax (01 47 27 75 79), par e-mail ([xvidemain@hotmail.com](mailto:xvidemain@hotmail.com)) et par message sur carte et auprès de vos correspondants :

Dauphine-Chailot	Simonne PAREZ	01 47 27 75 79	Auteuil-Nord	Philippe BENOIT	01 45 25 77 91
Muette-Passy	Paule LANASPEZE	01 47 04 92 34	Auteuil-Sud	Jacques REMOND	01 46 51 49 89

Venez aussi nous rejoindre à nos réunions du mercredi matin, 10h au Siège de l'association 4, place de Mexico.

<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<div style="border: 1px solid black; width: 60px; height: 40px; margin: 0 auto;"></div> <p><b>XVI<sup>e</sup> DEMAIN</b></p> <p><b>4, place de Mexico</b></p> <p><b>75116 PARIS</b></p>
--	---